L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, pour éclaircir la question, je voudrais signaler qu'il s'agit d'une période de deux ans et d'un contrat signé le 1er juillet 1965 qui est en vigueur jusqu'au 1er juillet 1967. Il y a une augmentation de 15 p. 100 prévue au cours de cette période de deux ans. Compte tenu de la somme supplémentaire, sauf erreur, l'augmentation totale sera d'environ 40 p. 100 si l'on accepte les recommandations du juge Robinson.

M. Lewis: Question supplémentaire. Je m'excuse de donner l'impression de harceler le ministre, mais a-t-il proposé aux associations d'employés une prolongation de la durée du contrat ou leur a-t-il demandé d'accepter les recommandations du juge Robinson à compter du 1er juillet prochain? Le ministre dira-t-il la vérité au Parlement?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, je suis très franc à l'égard du Parlement, sauf que je ne...

Le très hon. M. Diefenbaker: «Sauf».

L'hon. M. Benson: ... dévoilerai pas ce qui s'est passé au cours des négociations: là-dessus, je demeure ferme. (Applaudissements)

M. Lewis: Vous médisez des négociations sans exposer les faits.

QUESTIONS OUVRIÈRES

NOUVELLE-ÉCOSSE—LE CHÔMAGE DANS L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert C. Coates (Cumberland): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Est-il en mesure de nous dire quelle initiative le gouvernement entend prendre au sujet du chômage croissant qui se fait sentir dans l'industrie sidérurgique de la Nouvelle-Écosse? Au Cap-Breton et à Amherst, 200 employés ont maintenant été licen-

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Une réunion a eu lieu hier pour traiter de cette question d'importance pressante.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): J'ai une question complémentaire, monsieur l'Orateur. La semaine dernière, le premier ministre a dit qu'on avait formulé des propositions visant à atténuer les effets du représentants des autres partis.

chômage chez les travailleurs de l'acier au Cap-Breton. A-t-il une annonce à faire à ce propos, sinon, en fera-t-il une avant le congé de Noël?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, dès que nous le pourrons, nous ferons l'annonce en question.

[Français]

LES SPORTS

REFUS DE LA CAHA D'AUTORISER DEUX CLUBS DE HOCKEY PEE-WEE DE FAIRE UNE TOURNÉE EN EUROPE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Joseph-Alfred Mongrain (Trois-Rivières): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre.

Le premier ministre sait-il que deux clubs de hockey, de la classe Pee-Wee, un du Capde-la-Madeleine et l'autre de Ville LaSalle, ont été choisis pour faire une tournée d'exhibition en Europe pour défendre les couleurs de l'Expo '67, et que les autorités de la Canadian Amateur Hockey Association (CAHA) refusent d'autoriser cette tournée? Le premier ministre est-il disposé à user de son influence pour obtenir cette autorisation?

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable premier ministre a, sans doute, noté les suggestions faites par l'honorable député.

M. Mongrain: Puis-je poser ma question à dix heures, monsieur l'Orateur?

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'ÉTUDE DE LA PROCÉDURE PAR UN COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser cette question soit au premier ministre, soit au leader de la Chambre. Étant donné que la présente session prendra fin un jour ou l'autre et que le Règlement provisoire actuellement en vigueur sera périmé, le gouvernement songe-t-il à établir bientôt un comité multipartite pour examiner notre procédure en vue de la prochaine session du Parlement?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, cette question fait déjà l'objet d'une étude très sérieuse et j'espère qu'il sera possible de discuter sans tarder de cette affaire très importante avec les